



HOME OASIS SA

Combe-Aubert 6
2720 TRAMELAN

☎ 032 487 55 44

☎ 032 487 55 46

www.home-oasis.ch

Concept de soins palliatifs pour le home Oasis SA



But

Le but du concept est d'offrir à tous nos résidents une qualité de vie qui soit la meilleure possible en soulageant les douleurs physiques et psychiques afin qu'ils puissent vivre les derniers moments de leur vie le plus paisiblement possible. Nous souhaitons ainsi préserver leur bien-être et les accompagner ainsi que leur entourage

Le concept doit aussi apporter d'avantage d'assurance aux collaborateurs en leur donnant les connaissances de base en soins palliatifs.

Nous désirons également intégrer les résidents dans la démarche en évaluant ensemble leur douleur et leur état psychologique.

1. Le public cible

Nous développons nos compétences pour la prise en charge des personnes atteintes de démence et nous pensons qu'il est bénéfique d'avoir une population de résidents qui présente les mêmes pathologies. Si d'autres personnes aimeraient entrer dans notre institution nous expliquons les particularités de cette population. Si cela ne leur pose pas de problème elles sont les bienvenues.

2. Procédure d'entrée

La procédure d'entrée est définie selon un protocole. Avec différents entretiens, nous essayons de connaître les souhaits et les besoins des résidents.

3. Le cadre du home Oasis SA et les ressources

Le home Oasis SA a de par sa petite taille la possibilité d'offrir des soins individualisés. Nous nous efforçons d'offrir des prestations de qualité et nous encourageons et soutenons nos collaborateurs à la formation continue.

Le travail interdisciplinaire est indispensable et favorise une prise en charge globale des résidents. Les horaires de travail sont adaptés au besoin des résidents.

Nous collaborons avec d'autres prestataires de services si c'est nécessaire. Une réflexologue peut venir dans l'institution pour participer à la prise en charge du résident. Elle conseille aussi les résidents qui le souhaitent pour un traitement adapté. D'autres professionnels peuvent être appelés selon le souhait du résident tels que :

Médecin, psychiatre, physiothérapeute, équipe mobile en soins palliatifs, stomatothérapeute, groupe d'accompagnement de Caritas et les différents services d'aumônerie.

4. Prise en charge globale du résident

Une anamnèse de soin est proposée au résident et/ou à sa famille dans les deux semaines après son entrée. Cette anamnèse complète le recueil de données qui est fait dans le cadre de la planification des soins (BESA). Elle peut aussi servir de base pour une discussion sur les directives anticipées et le mandat de soins des personnes incapables de discernement. Un formulaire est disponible sur notre site internet.

Un projet de vie est élaboré si le résident le souhaite en collaboration avec son référent et l'animation.

Chaque résident a deux référents qui doivent lui permettre de créer des liens privilégiés et avoir toujours une oreille attentive. Les référents font aussi le lien avec les familles et essayent, si c'est souhaité, de les intégrer dans la prise en charge.

Pour agir de manière professionnelle et assurer la qualité des soins, différents protocoles sont à disposition des soignants.

Les évaluations des différents symptômes se font avec des outils d'évaluation reconnus et selon les recommandations de palliative.ch, « best practice ».

5. Les proches

Les proches de nos résidents sont souvent les seuls qui peuvent nous témoigner de la vie du résident. Ils le connaissent et peuvent nous aider à évaluer son bien-être ou d'éventuelles douleurs. C'est pour cette raison que les proches sont nos partenaires dans l'accompagnement du résident.

Les heures de visites sont libres. Etant donné que les toilettes et les soins se font selon le rythme du résident, il se peut que les proches doivent patienter. Nous veillons à un cadre calme et pour cette raison nous nous permettons de rendre les proches attentifs lorsque nous observons trop d'agitation et d'angoisse chez le résident et s'il a besoin d'être au calme.

Le Home Oasis SA n'a pas de chambre à disposition pour les visites. Exceptionnellement, un lit d'appoint peut être aménagé temporairement dans la chambre d'un résident.

6. Bénévole

Pour soutenir les familles et les soignants dans l'accompagnement de fin de vie des résidents, le groupe des bénévoles de Caritas est appelé selon les vœux de la famille.

Si c'est souhaité et si la famille est d'accord, les bénévoles de Caritas font aussi un accompagnement appelé « long terme » pour les personnes qui n'ont pas ou peu de visite.

7. Accompagnement spirituel

Un culte religieux est organisé une fois par mois. Sur demande du résident, un accompagnement personnel peut être mis en place.

Mensuellement, le service de l'église catholique romaine apporte la communion dans l'institution.

Un groupe de travail a défini un concept d'accompagnement spirituel proposé au home Oasis SA.

8. Définition des soins palliatifs (selon OMS)

Les soins palliatifs impliquent une attitude et un traitement qui visent à améliorer la qualité de vie des patients et de leurs proches lorsque survient une maladie incurable. Dans ce but, ils doivent identifier précocement et activement les douleurs et les autres symptômes physiques, psychiques et spirituels et apporter un traitement adapté.

Les soins palliatifs

- soulagent les douleurs et les autres symptômes gênants,
- encouragent le patient à rester actif aussi longtemps que possible,
- intègrent les aspects psychologiques et spirituels,
- estiment que la vie et la mort sont des processus normaux,
- n'accélèrent ni ne retardent la mort,
- soutiennent les proches dans leur approche de la maladie du patient et leur travail de deuil
- sont un travail d'équipe afin de répondre le mieux possible aux besoins des patients et des familles
- peuvent intervenir à un stade précoce de l'évolution de la maladie, en complément aux mesures curatives telles que chimiothérapie ou radiothérapie par exemple

9. Définition des soins palliatifs pour l'équipe du home Oasis SA

Pour le home Oasis, les soins palliatifs sont un accompagnement dans les domaines physiques, psychiques, sociaux et spirituels de la personne et de sa famille. Ils visent à soulager et à apaiser les sentiments de mal être lorsque la personne ne peut plus être guérie.

Nous veillons au soulagement des divers symptômes comme la douleur, les angoisses, la dyspnée et autres.

10. La douleur

La douleur est une expérience sensorielle et émotionnelle désagréable, associée à un dommage tissulaire présent ou potentiel, ou décrite en termes d'un tel dommage¹

Si le résident manifeste des douleurs lors de l'entretien d'entrée, une évaluation est effectuée selon une procédure qui garantit une prise en charge professionnelle de la douleur.

La douleur est un sentiment que chaque individu ressent de manière différente. Pour motiver les résidents à s'exprimer avec leurs mots à ce sujet, un collage a été fait en animation.

11. Fin de vie

Nous veillons particulièrement à un cadre calme. Plusieurs personnes sont formées pour accompagner le résident et sa famille lors de cette phase. Si le résident et sa famille le souhaitent, le groupe de bénévoles de Caritas est invité à intervenir dans l'établissement.

Lors de fin de vie, les familles ont la possibilité de participer aux soins. Elles peuvent aussi préparer le défunt avec les soignants. La prise en charge de la personne défunte se fait selon la procédure de l'institution.

Nous n'acceptons pas l'intervention d'Exit ou autre dans l'institution, mais respectons par contre le choix du résident de faire appel à cette association en dehors de l'institution.

12. Rituel

Lorsqu'une personne décède dans l'institution, une bougie est allumée pendant trois jours dans l'entrée.

Nous offrons aux autres résidents la possibilité de les accompagner afin de faire un dernier adieu au défunt et de prendre part à l'enterrement en respectant les vœux de la famille du défunt.

Si la famille le désire, elle peut venir dans l'institution et parler de la situation avec les personnes qui étaient présentes lors des derniers moments de vie du résident et du décès.

13. Procédure de sortie ou de transfère

Un transfert dans une autre institution se fait sur demande du résident ou son représentant légal ou si la situation globale devient insatisfaisante. Une rencontre est organisée avec les personnes concernées afin de trouver une solution favorable.

¹ Association internationale de l'étude de la douleur (1979)